SAINT JULIEN DU PUY

2015

Sant Julian del Puóg

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES

Editorial de Monsieur le Maire..... page 03

L'équipe municipale..... page 04

Comptes-rendus des conseils municipaux..... page 05

Finances communales ..... page 09

Infos variées..... page 12

S.I.R.P..... page 14

Nos associations..... page 15

Un peu d'histoire..... page 22

Etat civil..... page 23

Attention Mairie
changement d'adresse mail : mairie@saintjuliendupuy.fr
Lundi ouverture 14h au lieu de 13h

Votre Mairie
Tél/Fax : 05 63 42 00 18
Email : mairie@saintjuliendupuy.fr
Jours d'ouverture:
Lundi : 10h-12h/14h-18h30
Mercredi : 14h-19h30
Vendredi : 16h-18h

La Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout
Maison du Pays - Le Moulin
81220 SERVIES
Tél : 05 63 70 52 67 Fax : 05 63 70 50 21
Email : accueil.cclpa@orange.fr
Site Internet : cclpa.fr

Déchèterie de Lautrec
Route de Puycalvel
Tél : 05 63 71 10 14
Jours d'ouverture :
Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h/13h30-17h30

Sous-Préfecture de Castres
Boulevard Georges Clémenceau
Tél : 05 63 71 10 14
Jours d'ouverture :
Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h/13h30-17h30

EDITORIAL DU MAIRE

Chéres St Juliennoises, Chers St Juliennois

Mme Linda Gourjade, Députée de notre circonscription, nous a rendu visite et a participé au repas communal. Nous l'avons accueillie à la mairie avec tout le conseil municipal et les représentants de nos associations. Nous avons ainsi pu lui démontrer le dynamisme de notre commune. Ce dynamisme s'exprime par l'enthousiasme et la volonté dont font preuve vos élu(e)s à chaque conseil municipal. Mais que serait-il sans la vitalité de tous les bénévoles engagés dans les associations ? Je les remercie ici pour leur travail qui permet aux Saint Juliennois(es) lors des actions menées et des manifestations organisées de se rencontrer, de maintenir et développer le vivre ensemble. Espérons que perdure cette vie communale qui se développe avec des activités nouvelles.

Dans cet objectif, nous projetons la restauration de la salle communale : isolation, changement de chauffage, modification du rangement, optimisation de la surface. Nous bonifierons ainsi les conditions d'utilisation tant sur le plan pratique qu'économique. Ces travaux seront associés à l'aménagement d'une nouvelle mairie aux normes et dont l'architecture sera plus fonctionnelle que notre mairie actuelle : accueil du public avec possibilité de confidentialité, salle de conseil modulable pour les élections ou les mariages, salle d'archivage. Une salle de rangement jointe à la salle de sport complètera l'ensemble. J'espère que nous pourrons vous présenter cet équipement et son financement lors d'une future réunion publique. Le projet est en cours d'étude mais ne sera pas engagé tant que nous n'aurons pas l'accord des subventions demandées. Nous nous devons en effet d'enrichir le patrimoine Saint Juliennois sans mettre en péril les finances communales. Nous savons à ce jour que nous pourrons bénéficier de la réserve parlementaire attribuée par Mme La Députée et M. Le Sénateur qui ont certainement été sensibles à notre vitalité rurale.

Nous pouvons être fiers de notre commune même si nous sommes conscients que nous pouvons toujours agir pour progresser.

Saint julien du Puy est sans doute une commune rurale très active. Mais nous ne vivons pas en autarcie. Notre commune est un élément de la Communauté de Communes Lautrécois-Pays d'Agout qui a de plus en plus de compétences à exercer. Nous sommes aussi des Tarnais, des midi-pyrénéens occitans et bien sûr des Français attachés aux valeurs de la république. « Liberté , Egalité, Fraternité ». Ces valeurs ne sont pas naturellement inscrites dans le gène humain ; soyons vigilants et faisons les vivre. Avec la laïcité, elles remettront l'humain au cœur de la société ; elles nous permettront de préserver la démocratie et de lutter contre l'obscurantisme, la dictature, la sauvagerie. Je formule ici des vœux de paix dans ce monde très agité.

Nous vous souhaitons avec le conseil municipal une excellente année 2016, qu'elle vous apporte à vous-même et tous ceux qui vous sont chers, santé, joies et réussites.

Serge Faguet

L'EQUIPE MUNICIPALE

Maire
Faguet Serge
06 76 18 27 21

Suppléant du Maire
Aymes Marc
06 09 89 66 40
suppléant du maire et des adjoints, responsable de l'assainissement collectif, vice président de la commission finances.

2e adjoint
Bardou Christian
06 70 52 61 16
Vice-président de la commission scolaire et président du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et vice président de la commission travaux.

3e adjoint
Puech Thierry
06 83 05 61 67
Responsable de la gestion des salles communales, vices président de la commission association.

Nous avons accordé un détachement administratif temporaire à Laura Maechler et nous lui souhaitons une pleine réussite dans son choix professionnel.
Bienvenue à Emilie Decoster qui la remplace. Emilie a travaillé au sein de la Direction Départementale des Territoires et du Trésor Public. Pendant deux mois, accompagnée par Laura, elle a pris la pleine mesure de la tâche que nous lui confions.
A compter du 1er janvier 2016, elle prend complétement les reines du secrétariat de Saint Julien du Puy.

LES COMMISSIONS INTERNES

Urbanisme, voirie, travaux et appel d'offres : M. Bardon Christian vice président, M. Maio Sébastien, M. Puech Thierry, suppléant(e)s : M. Bonnet Alain, Mme Rouquette Célimène, Mme Lafon Angélique.

Associations et gestion des salles communales : M. Puech Thierry vice président, M. Maio Sébastien, Mme Cendres Magali.

Finances : M. Aymes Marc vice président, Mme Moine Dominique

Centre communal d'action social : Mme Allorent Véronique vice présidente, Mme Lafon Angélique, Mme Rouquette Célimène, Mme Cendres Magali.

LES COMMISSIONS EXTERNES

Commission scolaire, membres du SIRP : M. Bardon Christian président, Mme Moine Dominique, Mme Lafon Angélique, Mme Allorent Véronique, M. Faguet Serge.

SIVU réseau d'écoles Tarn Centre : M. Bardou Christian, Mme Moine Dominique, suppléante : Mme Allorent Véronique.

SDET : M. Bonnet Alain, M. Maio Sébastien.

Syndicat du Dadou (SIAH) distribution eau potable : M. Puech Thierry, M. Bonnet Alain.

Syndicat vallée du Dadou (SIVD) entretien des rives : M. Faguet Serge, M. Puech Thierry, suppléant(e)s : M. Bardou Christian, Mme Moine Dominique.

Suivi des sites (CSS) : M. Faguet Serge, suppléante : Mme Cendres Magali.

Communauté de communes : M. Faguet Serge, suppléant : M. Aymes Marc.

Correspondance défense : Mme Rouquette Célimène.

Correspondance sécurité routière : Mme Allorent Véronique.

AU FIL DES CONSEILS

⌘ 20 janvier 2015

- Instauration d'un service instructeur du droit du sol (déclarations, certificat urbanisme, permis de construire) pour les demandes des communes de la CCLPA en remplacement de la DDT qui abandonne ce service. Dans les 4 ans, création d'un Plan Local Urbanisme Intercommunal en remplacement de la carte communale .
- Création d'un office de Tourisme Intercommunal.
- Suppression de la salle intercommunale de Vielmur et de la compétence correspondante.
- Un système d'information géographique (SIG) est en cours et sera enrichi.
- L'impasse de la Plaine de Barot deviendra VC 31 et sera transféré à la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout.
- Le chemin de Cazeneuve (VC15) et de Ganoubre (VC16) étant situés en agglomération, ne peuvent être transférés à la CCLPA. La commune prendra en charge l'entretien de ces chemins.

⌘ 24 février 2015

- Carrefour la Plaine de Barot : acquisition de deux parcelles de 15 à 18m2 auprès de la famille Cendres au prix de 3,50€/m2. L'aménagement se fera en collaboration avec la DDT et la CCLPA.
- Le loyer de l'appartement communal ne sera pas augmenté.
- Le service Archives du CDG81 réalisera un diagnostic pour optimiser le rangement et la conservation des documents de la mairie.
- Enfouissement des réseaux à La Pauquié et allée de la Plaine de barot : le SDET pourra prendre en charge les frais ce qui n'est pas le cas de France télécom. En attente de leurs devis.
- Déplacement des poubelles de Barot pour éviter le dépôt de déchets inappropriés.
- Déplacement des poubelles des Martys pour libérer la place revêtue.
- Les aides financières à l'installation d'assainissement individuel vont augmenter.
- Installation d'une borne de récupération de vêtements à la Bartelle.
- Achat de deux minibus CCLPA.

⌘ 10 mars 2015

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2014.
- Le budget primitif communal, CCAS, Internet est adopté à l'unanimité.
- Les subventions 2015 aux associations sont votées à l'unanimité .
- Les taux d'impôts locaux sont maintenus pour l'année 2015.
- La mise en place de bandes rugueuses avant la traversée des Martys et de la Bartelle et d'une limitation de vitesse (à 50 km/h VC5 la Plaine de Barot, et demande 70 km/h RD à Barot) seront demandées au département.
- La commune achète à l'euro symbolique l' Impasse de la Plaine de Barot (VC31), les frais de géomètre et de notaire incombant à la commune.
- Création d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme à la CCLPA.
- Dans le cadre du raccordement à l'égout, le pétitionnaire doit demander un CU et de ce fait payer la PAC (3 000€).
- La commune ne subventionnera pas le diagnostic et les travaux de sécurisation pour les constructions impactées par le site d'explosifs de Mariole et demande que cette participation soit versée par les collectivités qui perçoivent des produits fiscaux de la société EPC France.
- L'enrochement des berges de la station d'épuration a été réalisé. La végétalisation des berges se fera en même temps que les espaces verts de la place des Martys.
- Nouveau bâtiment communal : étude réalisée par le CAUE.

⌘ 9 juin 2015

- L'espace public situé dans le hameau de la pauquié entre la VC5 et la route départementale 26A n'est pas un bien sectionnaire et n'a à ce jour pas de statut sur le cadastre. Le conseil municipal décide de classer cet espace en chemin rural.
- Après négociation auprès de la BPTA pour une baisse de taux du dit emprunt de 4,6% à 3% avec 400€ de frais, le conseil municipal décide décide le rachat. Le montant des échéances reste identique mais on gagne un an de remboursement .

AU FIL DES CONSEILS

- Convention instaurant un droit de passage sur le chemin de Brieussel et sur le chemin desservant les parcelles de M. Barric. Afin de conserver le droit de passage des promeneurs, il est établie une convention excluant le passage des engins motorisés.
- Le Maire propose le terrain de classe 3 qui appartient à la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout lais est situé sur la commune pour l'entraînement des pompiers.
- Information du SIRP : le PEDT a été élaboré et accepté par l'Académie. Achat de deux frigos et de deux lave-vaisselle pour les cantines de Montdragon et Laboutarié. Augmentation du temps de travail au secrétariat du SIRP (de 3h à 4h par semaine).Instauration de tarifs pour la garderie : 0,50€.
- Informations sur la CCLPA : les nouveaux taux pour les Ordures Ménagères (15,4% pour les zones à 3 ramassages/semaine ; 14,3% pour les zones à 2 ramassages et 13,1% pour les zones avec un seul ramassage hebdomadaire) ne seront applicables qu'en 2016. Ils entraineront une baisse pour notre commune.
- Récupérateurs d'eau aux cimetières : cet équipement produit des économies et s'inscrit dans le développement durable.
- Signalisation : recensement en fin d'année des panneaux à remplacer et à rajouter. Cette opération sera programmée sur le budget 2016.
- Wifi@StJulien: les essais de téléphonie sont concluants. L'école a été raccordée à Internet.

⌘ 8 juillet 2015

- «Aménagement de la mairie et de la salle communale» : demande de subvention au titre de la D.E.T.R, du F.D.T. et de la réserve parlementaire. Le Maire expose que le montant prévisionnel du projet s'élève à 335 000€ et propose le plan de financement suivant : DETR : 50% soit 167 500€ ; Réserve parlementaire : 14 000 € soit 4,2% ; FDT : 86 500€ soit 25,8% ; Autofinancement : 67 000€ soit 20%. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les demandes de subventions précitées.
- Attribution du marché et autorisation de signature. Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 3 juillet 2015. Les offres retenues sont les suivantes : Mission de contrôle : SOCOTEC pour 4 956€; Diagnostic amiante : WINDEC pour 780 € ; Etude de sol : ST2D pour 1 327€ ; Coordonnateur SPS : GROS Laurent pour 1 600€ ; Architecte : INTERFACE pour 8,75 % ; Total des missions : 34 913€.
- CTSDU Occitanis : Le Maire informe le Conseil d'un litige relatif à la répartition des produits financiers. En effet, malgré la signature d'une convention préalable, la commune n'a jamais perçu les dites recettes. Une déclaration de sinistre a donc été faite auprès de l'assurance qui prend en charge les frais d'avocat avec une condition d'antériorité. Me SUQUET PUJOL, avocate à Toulouse défendra les intérêts de la commune.
- Réunion annuelle avec les associations : une rencontre est prévue fin août début septembre.
- Location des salles communales : les conseillers ne bénéficient pas de la gratuité.

⌘ 28 septembre 2015

- Emprunt CIC : le conseil délibère à l'unanimité le rachat du dit emprunt .
- Déclassement du « chemin de la Pauquié » en chemin rural : Mme DE ZOTTI, M. BIRBES et M. PIRES RODRIGUES souhaitent acheter une partie du chemin rural n°12 desservant leur propriété; une enquête publique préalable à l'aliénation partielle du chemin sera prescrite par arrêté du Maire.
- Participation des propriétaires aux dépenses de branchement d'assainissement : Pour les immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte, la commune se charge, à la demande des propriétaires, de l'exécution de la partie des branchements situées sous la voie publique, jusque et y compris le regard le plus proche des limites du domaine public. Ces parties de branchements sont incorporées au réseau public, propriété de la commune qui en assure l'entretien et en contrôle la conformité. La commune se fera rembourser par les propriétaires intéressés les dépenses entraînées

par ces travaux, diminuées des subventions éventuellement obtenues et de la Participation d'Assainissement Collectif (P.A.C).

- Vente du lot n°9 à La Fantaisie : signature d'un acte sous-seing privé pour la vente du terrain n°9 à la Fantaisie. A la demande du notaire, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération précisant que la TVA sur marge est incluse dans le prix de vente du terrain.
- Le conseil municipal délibère le classement et le transfert de la VC31 à la CCLPA.
- Suite au vote des électeurs du patus C 7 situé à « Autanel Bas », qui se sont prononcés favorablement le 15/07/2015 et vu la délibération du Conseil municipal n°2015-23 en date du 10 avril 2015 relative à la vente d'un bien de la section « Autanel Bas », le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour procéder à la vente dudit patus.
- Orientation professionnelle de L. Maechler, secrétaire. Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de décharges d'activité de service (à raison de 60h/mois) et d'autorisation d'absence (à raison de 1 jour/mois) émise par Laura Maechler, secrétaire. Etant considéré la nécessité de remplacer Mlle Maechler sur ces heures de décharges et d'autorisations d'absence, le Maire propose au Conseil de recruter un adjoint administratif de 2ème classe en contrat à durée déterminée et à raison de 15h/semaine. Le Conseil délibère à l'unanimité le recrutement.
- CTSDU Occitanis : Monsieur le maire informe le Conseil de sa rencontre avec Me SUCQUET PUJOL, avocate et de sa demande de communication de la convention signée entre Occitanis et la commune de Graulhet.
- Enfouissement des réseaux à La Pauquié : en attente de la proposition de France Télécom.
- Sécurité routière : réponse du Conseil général , des panneaux de limitation de vitesse à 70 km/h seront mis en place entre l'entrée dans la commune et le carrefour de la Plaine de Barot. Des bandes rugueuses seront installées à l'entrée des Martys en venant de la Bartelle.
- Eclairage public à la Maysou et la Fantaisie : le Conseil rejette la demande.
- Achat d'une sonorisation sans fil pour environ 300€ à disposition des associations
- CCLPA : Petite enfance, enfance, jeunesse : Une étude a été réalisée auprès des familles du territoire qui semblent plutôt satisfaites. Cette enquête fait ressortir un problème de transport entre l'école et le centre de loisirs dans certaines communes.
- La rentrée scolaire au SIRP s'est bien déroulée. Il a été fait appel à des intervenants extérieurs pour les NAP ; les enfants et parents semblent plutôt satisfaits. Baisse des effectifs de la garderie depuis la rentrée (la garderie est maintenant payante à raison de 0,50€/jour).
- Demande d'utilisation du foyer par le club OMSJ, les dimanches midi de match : le Conseil est d'accord s'il n'y a pas de location.
- Une soirée « Code de la Route » sera organisée par la gendarmerie le 18 février à 20h30 à la salle de la Bartelle. Elle sera accompagnée d'une démonstration d'utilisation du défibrillateur.
- WIFI@STJULIEN : M. AYMES fait part de la réunion relative au Plan Départemental d'Aménagement Numérique où il a été dressé un constat de la situation actuelle puis une proposition de mise en place du très haut débit sur tout le département. Il reste 23 départements à équiper et cela se fera sur le long terme pour un coût de 174 millions d'euros. Les communes devront avertir quand elles procèdent à des enfouissements de réseaux afin d'y faire passer la fibre optique.

⌘ 9 novembre 2015

- Nouveau plan de financement de la nouvelle mairie : le montant accordé au titre de la réserve parlementaire pour l'opération est passé de 15 000€ à 17 000€. Les travaux commenceraient en juin 2016 compte tenu des délais d'accords de subventions.
- Etant considéré le vote des électeurs de la section de commune « Barot », qui se prononce favorablement, le conseil donne à l'unanimité le pouvoir à Monsieur le Maire de procéder à la vente.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente de la partie du chemin communal de « Brieussel » à Monsieur MAIO William et Monsieur BARRIAC Joël, de fixer le prix de vente du dit chemin à 1,50€TTC/m², de préciser que tous les frais annexes sont à la

AU FIL DES CONSEILS

charge des acheteurs.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis défavorable au projet départemental de coopération intercommunale en justifiant sa décision par la volonté de préserver le territoire de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout comme existant et en y intégrant en plus les communes de Missècle et de Moulayrès.
- Composition du futur conseil communautaire de la CCLPA.
- Conformément aux dispositions fixées par la loi du 9 mars 2015, Monsieur le Maire propose de fixer à 37 le nombre de délégués communautaires, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité.
- Compte tenu de la volonté de la CCLPA de rester compétente sur les temps d'accueil du mercredi après-midi , Monsieur le Maire propose de transférer à la CCLPA la compétence optionnelle « Construction et gestion de structures d'accueil péri-scolaire ». Le Conseil Municipal, approuve le transfert.
- Monsieur le Maire expose l'enquête publique visant l'extension de 10 hectares du site de Trifyl. Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis défavorable
- Le Maire propose de voter les indemnités de conseil et de confection de budget. Dix voix pour.

Questions diverses :

- Vide grenier : très satisfaisant, redistribution d'une partie des bénéfices à l'école du foot, à la coopérative scolaire (loto), à la gym et à la rando.
- Wifi : Véolia a refusé la mise en place d'un poteau à côté du château d'eau de Lautrec. Le réseau va être redistribué.
- Le désamiantage de la salle communale sera soumis à appel d'offre.
- Le GERAHL propose une journée du patrimoine à Saint Julien du Puy. M. le Maire propose de renouveler l'exposition des artistes de la commune ou d'autres artistes qui mettent en valeur le patrimoine rural. A voir pour 2016 ou 2017.
- Chantier jeunes à La Planque : restauration du four à chaux en état de ruine.
- SIRP : satisfaction générale. Madame Vicia-no remplace Madame Alvès. Il n'y a pas de voyage de fin d'année de prévu.
- Raccordement à l'eau de local de chasse aux Martys à l'étude

Informations délégués de la CCLPA:

- ALSH : il faut 3 agents à la place de 2 le mercredi après-midi.
- Aquaval : bon résultat. Une journée multisport, avec le comité olympique est prévue le 18 juin. Accès gratuit.
- SIAH : augmentation de 0,02€ au m3. Vielmur et Saint Paul sont entrés au SIAH.
- SDET : en attente du devis de France télécom pour enfouissement des lignes la Pauquié
- Tourisme : bilan positif, 16% de visiteurs en plus, 40% pour la visite du moulin, 3% pour le sabotier
- Culture : débat sur les subventions en cours

BPTA Banque Populaire Tarn Averon
CCAC Centre Communale d'Action Sociale
CDG81 Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
CLSH Centre de Loisirs Sans Hébergement
CTSDU Centre de Traitement et Stockage de Déchets Ultimes
DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
OMSJ Olympique Montdragon Saint Julien du Puy
PEDT Projet Educatif Territorial
SDET Syndicat Départementale d'Energie du Tarn
SIAH Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique
SIG Systéme d'Information Géographique
SIRP Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
VC Voie Communale

BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Libellé	Pour mémoire	Reste à réaliser	Vote	Total
Gestion courante	349 913,11€	0,00€	276 265,37€	276 265,37€
Charges financières	6 107,00€	0,00€	5 216,00€	5 216,00€
Virement à l'investissement	45 916,89€	0,00€	219 572,86€	219 572,86€
TOTAL	536 771,88€	0,00€	501 054,23€	501 054,23€

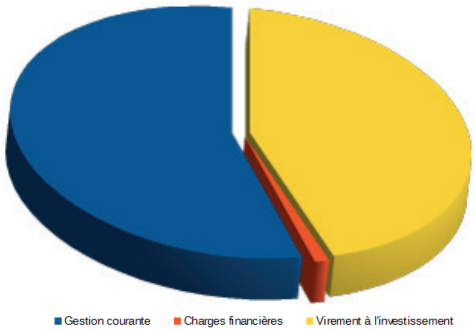

RECETTES

Libellé	Pour mémoire	Reste à réaliser	Vote	Total
Gestion courante	297 393,00€	0,00€	198 880,00€	198 880,00€
Produits exceptionnels	1 946,00€	0,00€	32 781,00€	32 781,00€
Recettes de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL	299 339,00€	0,00€	231 661,00€	231 661,00€
Résultat reporté				269 393,23€
TOTAL				501 054,23€

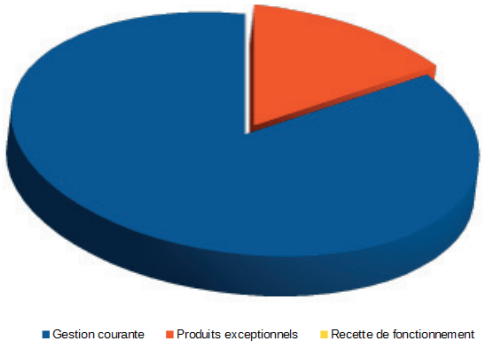

INVESTISSEMENT

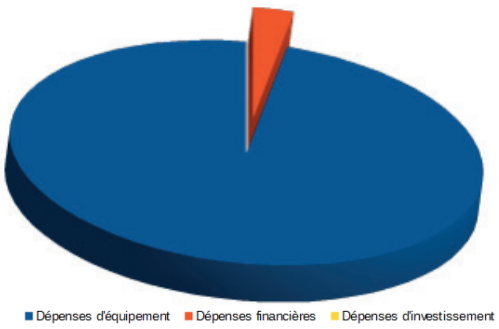

DEPENSES

Libellé	Pour mémoire	Reste à réaliser	Vote	Total
Dépenses d'équipement	428 320,00€	0,00€	629 071,00€	629 071,00€
Dépenses financières	16 938,00€	0,00€	17 829,00€	17 829,00€
Dépenses d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL	445 258,00€	0,00€	646 900,00€	646 900,00€

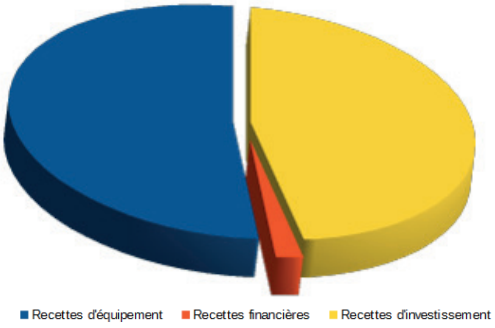

RECETTES

Libellé	Pour mémoire	Reste à réaliser	Vote	Total
Recettes d'équipement	53 550,00€	0,00€	246 418,16€	246 418,16€
Recettes financières	341,00€	0,00€	9 321,00€	9 321,00€
Recettes d'investissement	45 916,89€	0,00€	219 572,86€	219 572,86€
TOTAL	99 807,89€	0,00€	475 312,02€	475 312,02€
Solde reporté				171 587,98€
TOTAL				646 900,00€

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Crédit ouvert	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Charges général	345 617,11€	42 769,51€	0,00€	302 847,60€
Charges de personnel	18 691,00€	14 895,63€	0,00€	3 795,37€
Atténuations de produits	17 692,00€	17 692,00€	0,00€	0,00€
Autres charges	98 451,88€	88 502,86€	0,00€	9 949,02€
Dépenses de gestion courante	**480 451,99€**	**163 860,00€**	**0,00€**	**316 591,99€**
Charges financières	6 107,00€	6 106,39€	0,00€	0,61€
Dépenses financières	**6 107,00€**	**6 106,39€**	**0,00€**	**0,61€**
Virement à l'investissement	45 916,89€			0,00€
Opération entre section		1 423,24€		0,00€
Dépenses de fonctionnement	**45 916,89€**	**1 423,24€**	**0,00€**	**44 493,65€**
TOTAL	**532 475,88€**	**171 389,63€**	**0,00€**	**361 086,25€**
Déficit de reporté de 2013	**0,00€**			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Crédit ouvert	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Produits de services	5 395,00€	3 687,18€	0,00€	1 707,82€
Impôts et taxes	95 665,00€	93 700,99€	0,00€	1 964,01€
Dotations et participations	88 245,00€	91 944,06€	0,00€	0,00€
Autres produits	103 792,00€	9 621,30€	0,00€	94 170,70€
Recettes de gestion courante	**293 097,00€**	**198 953,53**	**0,00€**	**94 143,47€**
Produits exceptionnels	1 946,00€	3 173,21€	0,00€	0,00€
Recettes de fonctionnement	**1946,00€**	**3 173,21€**	**0,00€**	**0,00€**
Opération entre section	0,00€	1 223,24€		0,00€
Recettes de fonctionnement	**0,00€**	**1 223,24€**		**0,00€**
TOTAL	**295 043,00€**	**203 349,98€**	0,00€	**91 693,02€**
Excédent de reporté de 2013	**237 432,88€**			

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Crédit ouvert	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Immobilisations corporelles	2 000,00€	1 954,80€	0,00€	45,20€
Immobilisations en cours	221 937,00€	0,00€	0,00€	221 937,00
Opérations d'équipement	204 383,00€	13 676,15€	0,00€	190 706,85€
Dépenses d'équipement	**428 320,00€**	**15 676,15€**	0,00€	**412 689,85€**
Remboursement d'emprunts	16 938,00€	15 890,05€	0,00€	1 047,95€
Dépenses financières	**16 938,00€**	**15 890,05€**	0,00€	**1 047,95€**
Opération entre sections	0,00€	1 223,24€		0,00€
Dépenses d'investissement	**0,00€**	**1 223,24€**	**0,00€**	**0,00€**
TOTAL	**445 258,00€**	**32 744,24€**	**0,00€**	**412 513,76€**
Solde d'execution négatif reporté de 2013	**0,00€**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Crédit ouvert	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Subventions	53 550,00€	3 238,50€	0,00€	50 311,50€
Recettes d'équipement	**53 550,00€**	**3 238,50€**	**0,00€**	**50 311,50€**
Dotations, Fonds divers, Réserves	0,00€	26 492,86€	0,00€	0,00€
Dépôts, Cautions	341,00€	340,51€	0,00€	0,49€
Recettes financières	**341,00€**	**26 833,37€**	**0,00€**	**0,00€**
Virement du fonctionnement	45 916,89€			
Opération entre sections	0,00€	1 423,24€		0,00€
Recettes d'investissement	**45 916,89€**	**1423,24€**		**44 493,65€**
TOTAL	**99 807,89€**	**31 495,11€**	**0,00€**	**68 312,78€**
Solde d'exécution positif reporté de 2013	**172 837,11**			

INFORMATIONS VARIEES

IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal a voté les taux sans changement.

Les abris de jardin inférieur à 20m² sont exonérés de taxe d'aménagement sur notre commune.

Redevance assainissement collectif part fixe : 52 € ; part proportionnelle : 0,60 €/m³
Taxe d'aménagement part communale : 3% ; part départementale : 1,80%
Taxe de branchement assainissement collectif : 3 000 €

Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	CFE (ex TP)
10,28 %	6,67 %	58,60 %	20,21 %

ADRESSE

Nous rappelons aux propriétaires qui ne l'ont pas déjà fait, de bien vouloir apposer la plaque de numéro que nous leur avons fournie.
Si tel n'était pas le cas, veuillez prendre contact avec la mairie.

Très utile pour la poste mais aussi pour les secours.

PNEUS

Un plan de collecte pour tous les pneus usagés sera mis en place dès accord des subventions européennes.

Vous en serez informés à temps.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

18 février 2016 à 20h30
Une présentation du défibrilateur précédera une soirée d'informations sur le Code de la Route et les pratiques de la conduite animé par la gendarmerie.
Gratuit pour tous.

8 mai 2016 à 11h45
Commémoration
à La Bartelle

21-22 mai 2016
Rally annuel
par Auto Sport Passion

11 juin 2016
Soirée dansante organisé par le comité des fêtes

10 septembre 2016
concert

3 décembre 2016
Telethon

« Journées patrimoine »

En collaboration avec le GERAHL de Lautrec et la CCLPA, nous envisageons des journées de mise en valeur du patrimoine de Saint Julien du Puy. Nous pourrions aussi exposer les créations artistiques et artisanales des Saint Juliennoises et Saint Juliennois qui le souhaitent. Ces créations peuvent être très variées : peintures, sculptures, miniatures, bois, verre, fer, cuir, pierre, tissus, plantes, transformations.... La date n'est pas arrêtée, cette manifestation serait organisée cette année ou l'an prochain selon les disponibilités du calendrier CCLPA, des infrastructures , des organisateurs et des exposants.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la mairie.

INFORMATIONS VARIEES

SALLES COMMUNALES

La réservation ne peut être faite que par un habitant ou une association de la commune de Saint Julien du Puy ou de Montdragon ou une association externe après accord des membres de la commission «salle communales».

Les demandes de réservation doivent être déposées auprès du secrétariat de mairie. Elles sont validées par M. Puech Thierry adjoint au Maire en charge des associations et salles ou par M. le Maire.

La petite salle du foyer des jeunes est à 60€/jour
La grande salle gymnase est à 100€/jour

La location est gratuite pour les associations de Saint Julien du Puy ou Montdragon.

Prêt de chaises et de tables : se renseigner en mairie.

(un justificatif de domicile et une attestation d'assurance vous seront demandé)

MINIBUS

La CCLPA a fait l'acquisition de deux minibus subventionnés à 80%

Les élus ont fait le choix de permettre leur utilisation sur réservation par ordre de priorité suivant :

1. Accueil de loisirs CCLPA situé à Montdragon.

2. Services petite enfance et jeunesse.

3. Accueils de loisirs associatifs CCLPA.

4. Crèche associative CCLPA.

5. Autres services CCLPA.

6. Mairies de la CCLPA.

7. Autres associations du territoire CCLPA.

Tarif
1,70€/ jours (assurance)
0,10€/km (entretien)
0,15€/km (carburant)

SIRP
MONTDRAGON - ST JULIEN DU PUY - LABOUTARIE

Chères St Juliénnoises, cher St Juliennois,

En ce début d'année 2016, je viens avec l'ensemble des délégués du SIRP vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et bonheur, et particulièrement à vos enfants pour lesquels nous oeuvrons afin de leur préparer le meilleur avenir possible.

Notre équipe se concentre en particulier sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires pour lesquels nous avons obtenu de l'administration la possibilité de grouper 1h30 de NAP le vendredi après la classe (Nouvelles Activités Périscolaires), ce qui nous permet d'avoir des intervenant extérieurs (bénévoles, associations, etc …) avec des projets plus intéressants. Nous tenons particulièrement à remercier l'implication des bénévoles de nos communes, le personnel du SIRP qui prend ce travail très à cœur et toutes les personnes qui de près ou de loin contribuent à l'éducation de nos enfants.

Tout ce travail qui nous permet de faire vivre agréablement nos écoles ne doit pas occulter le problème réel (désengagement de l'État dans de nombreux domaines) qui nous oblige à être très vigilants lors de l'établissement de nos divers budgets pour éviter une cascade du coût de la vie pour toutes les familles.

Conscients de tous ces problèmes, nous nous efforçons de faire fonctionner au mieux notre SIRP et remercions tous ceux qui avec nous font grandir les 128 enfants qui le fréquentent.

Amicalement

Le président
Christian BARDOU

Budget du SIRP

Fonctionnement	
recettes 232 665,00 €	dépenses 232 665,00 €
Investissement	
recettes 8 328,00 €	dépenses 8 328,00 €

Participation des communes :
(50% au prorata du nombre d'élèves,
50% au prorata du nombre d'habitants)
Saint Julien du Puy : 44 044,36 €
Laboutarié : 45264,98 €
Montdragon : 62 760,66 €
Autres communes hors SIRP
(Sieurac, Saint Genest de Contest) : 7 250,00 €

Délégués de Saint Julien du Puy au SIRP :
BARDOU Christian (président), FAGUET Serge,
Moine Dominique, LAFON Angélique, ALLORENT Véronique.

WIFI@STJULIEN
LE RESEAU COMMUNAL INTERNET

A la création de l'association, WIFI@STJULIEN comptait 33 adhérents.

Fin décembre 2015, nous sommes 42 dont l'école de La Bartelle. Il faut dire que le conseil de l'association a décidé d'offrir connexion et abonnement internet gratuit à l'école de façon à donner aux enfants de notre commune les mêmes chances que ceux des grandes cités.

Il y a 6 demandes à équiper pour janvier, ce qui porterait le nombre d'adhérents à 48.

D'anciens adhérents de NUMEVIA nous rejoignent, le conseil a décidé d'abaisser leur droit d'entrée à 100 € pour aider ce retour.

Ce mouvement d'adhésion conforte le conseil car il traduit une reconnaissance du service apporté, mais il nous donne aussi des responsabilités accrues en termes de qualité du signal et qualité de relation avec les adhérents.

C'est vrai que le réseau fonctionne plutôt bien, les adhérents nous le disent, nous avons peu de pannes et d'ailleurs elles sont souvent dues au réseau électrique, notamment sur Lautrec, et elles ne durent jamais très longtemps.

Toutefois début juillet une « surchauffe » a neutralisé le réseau sur « La Gardio », souvenons-nous qu'il a fait très chaud cet été, et nous sommes restés 2 jours sans réseau le temps de remplacer un matériel.

La téléphonie fonctionne bien aussi et nous sommes déjà assez nombreux à l'utiliser avec satisfaction à un prix très modique.

WIFI@STJULIEN a des projets pour dédoubler le réseau à partir de Lautrec afin de diminuer les impacts des disfonctionnements.

Nous avons aussi modifié notre abonnement à IMS de façon à avoir plus de débit à Campans, ceci pour anticiper l'arrivée de nouveaux abonnés en 2016.

Ces améliorations ont été programmées et pour 2015 les prévisions financières sont respectées.

Un grand merci aux bénévoles : Ben, Carole, Dominique, Françoise, Martine, Mathieu, William et Marc.

Contacts téléphonique :

Marc : 06 09 89 66 40
Mathieu : 06 16 48 83 48
William : 06 20 60 02 70

OLYMPIQUE
MONTDRAGON SAINT JULIEN DU PUY

Bilan sportif :

Au mois de mai 2015, l'équipe seniors a terminé le championnat de Promotion 1° division de district à la seconde place au classement. Félicitations à tous les joueurs qui ont réalisé une très belle saison et qui accèdent ainsi à la division supérieure.

Ce début de championnat 2015-2016, en 1° division de district, s'avère plus difficile étant donné le niveau. Le bilan comptable (au 01/12/15) est de 2 victoires pour 1 match nul et 5 défaites. Éliminée de la coupe du Midi, l'équipe est encore qualifiée pour la coupe du Tarn, où elle entre en lice le 19 décembre prochain.

Effectif :

L'équipe seniors voit arriver quelques nouveaux joueurs. Si ce roulement entre générations perdure tous les ans, cela permettra d'envisager l'avenir plus sereinement.

Côté école de football, les jeunes joueurs et joueuses du club de MONTDRAGON SAINT JULIEN évoluent, comme chaque année, au sein de l'entente du Lautrecois. Si votre enfant souhaite découvrir le football cette saison, n'hésitez pas à contacter le responsable de l'entente, Patrick BIAU au 09.61.54.73.48. Les entraînements ont lieu à St Julien du Puy, Montdragon ou Lautrec, en fonction des catégories d'âges.

Enfin, côté loisirs, l'effectif s'équilibre comme chaque année avec l'arrivée de nouveaux joueurs qui compensent le départ des plus anciens. Mais si ces derniers délaissent un peu le terrain, ils restent toujours présents aux abords et participent régulièrement aux repas conviviaux du vendredi soir préparés à tour de rôle par les joueurs.

Fin d'année :

A quelques jours de la trêve des confiseurs, tous les membres de l'association sportive de l'OLYMPIQUE MONTDRAGON ST JULIEN tiennent à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. D'ici là et en 2016, n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs les dimanches au bord des terrains.

Enfin, vous serez très certainement sollicités pour l'opération calendrier de notre club. Merci pour l'accueil que vous réserverez aux personnes qui vous rendront visite et pour votre participation, qui pérennise un peu plus chaque année notre club.

Amitiés sportives
Le bureau du club de football MONTDRAGON ST JULIEN

Pascal GONCALVES
Secrétaire du club de l'OMSJ
Olympique MONTDRAGON SAINT JULIEN DU PUY
Siège social : Mairie
81440 SAINT JULIEN DU PUY
Port. : 06.11.23.73.44
542403@lmpf.eu

ou

Pascal GONCALVES
Secrétaire du club de l'OMSJ
Lieudit TAFFANEL
81300 LABESSIERE CANDEIL
Tél : 09.80.50.31.73
Port. : 06.11.23.73.44
goncalves.pascal@gmail.com

FJEP
BADMINTON

Une saison sportive 2014-2015 où Saint Julien du Puy a terminé à la deuxieme place du championnat Pays de Cocagne qui comprend 6 clubs.

Une saison qui a laissé malheureusement quelques joueuses et joueurs avec des pépins musculaires ou ligamentaires. Nous leur souhaitons une bonne récupération et attendons avec impatience leur retour.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Anne, nouvelle joueuse qui vient d'intégrer notre club.
Nous renouvelons nos appels à toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer le badminton. Ils peuvent nous rencontrer le mardi soir entre 20h et 21h au gymnase de La Bartelle.

La saison 2015-2016 a déjà débuté avec 2 rencontres qui ont permis à Saint Julien du Puy de gagner face à Lautrec et de s'incliner face à Réalmont.
Le championnat ne fait que commencer et nous promet des échanges intenses et très disputés.

Soulignons que l'ambiance qui anime tous les clubs de ce challenge Pays de Cocagne est des jeux sympathique et d'une très grande convivialité.

Merci à tous ceux qui nous aident par leur contribution et notamment pour le calendrier de fin d'année.
Nous leur adressons nos sincéres remerciement et nos meilleurs vœux pour 2016

Le bureau

GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE

Activité très fréquentée depuis septembre 2015, 41 personnes inscrites, ces cours se déroulent dans une parfaite harmonie et beaucoup de détente.

Fistness – musculation – zumba – cardio - danse africaine- step …..
sont dispensés par SANDRINE sur deux cours.
De 19 heures à 20 heures - cours à la portée de tout le monde
De 20 heures à 21 heures – cours un peu plus soutenu, tonique

Allez Messieurs vous êtes aussi les bienvenus !!!

Bonne et heureuse année 2016

Contacts : 06 87 11 74 86 – 06 11 66 24 24

GENERATION MOUVEMENT
AÎNÉS RURAUX MONTDRAGON - ST JULIEN - ST GENEST

Pour clôturer l'année 2015, un repas gratuit pour tous les adhérents a eu lieu le 7 décembre à la salle municipale de Montdragon.
Nous avions avec nous Monsieur Faguet maire de St Julien du Puy, Monsieur Bonnet maire de St Genest de Contest et Monsieur Soulé représentant Monsieur le maire de Montdragon qui ne pouvait être là ce jour la.
Nous avions aussi le Père Louis de Boisseson qui a dit une belle messe à l'intention de Bernat Elise, Astie Danielle et Sudre Alice qui nous ont quitté durant l'année 2015. Nous renouvelons nos condoléances aux familles.
Nous avons eu une pensée pour les malades qui n'ont pas pu être avec nous ce jour et tous nos vœux de guérison et de bonne convalescence.
Nous remercions Yvette et Jean Lascroz pour leurs chants et animation de la messe, merci également au restaurant Le Millesime et au animateurs Isabelle et Jean-Pierre pour leurs prestations.

Dans le courant de l'année, le club a organisé deux loto qui ont eu beaucoup de succès auprès des participants.
Deux thé dansant ont eu lieu en juillet et août apprécié par de nmbreux danseurs.
Une sortie en autocar a été effectuée au Grau d'Agde ou nous avons fait une promenade en bateau suivi l'après-midi d'une visite des jardins de Saint Adrien qui sont magnifique.
Deux pique-nique ont été organisés ; le premier au Sidobre à l'aire de la Safraniére ; le second au zoo des trois vallée.

Au mois de novembre, nous avons invité les pensionnaires de la maison de retraite de Montdragon pour une après-midi récréative animé par le groupz FIESTA, un goûter a été servi à tous.
Nous avons également participé aux diverses manifestations organisées par la fédération départementale.
En avril, un repas gratuit nous a réuni à l'auberge de la ferme.
Une journée de l'amité a permis le rassemblement des clubs du Lautrecoisn. Elle a eu lieu cette année à Venes ; journée très agréable.
Notre club se réuni le second mardi du mois avec des activités diverses (belotte, petit loto, goûter). Ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.

Pour 2016 ne pas oublier

Grand loto	dimanche 20 mars et dimanche 23 octobre 2016
Thé dansant	dimanche 10 juillet avec l'orchestre Trompette Melody
	dimanche 24 juillet avec l'orchestre Sébastien Castagne
	dimanche 28 août avec l'orchestre Nathalie Bernat

Les aînés ruraux remercient les municipalités de Saint Julien du puy, Saint Genest de Contest et Montdragon pour la subvention alloué au clu. Cela nous aide pour notre fonctionnement.

Bonne année et bonne santé, meilleurs vœux à tous

Pour plus d'information pour le club des aînés, téléphoner au 05 63 42 00 17 ou au 05 63 42 02 82

La secrétaire

NOS ASSOCIATIONS

RANDONNÉE

Toujours en forme les randonneurs de notre club. L'effectif se maintient avec 55 adhérents.

Chaque mardi ils parcourent les sentiers de randonnée de notre département. Quelques sorties à la journée avec pique-nique sorti du sac sont également programmées.

Convivialité également autour de nombreux goûters, d'un week-end à MATEMALE et d'un repas pour clôturer la saison.

Si vous recherchez la détente, la convivialité et si vous possédez une bonne paire de chaussures de marche, 2 bâtons de randonnée, la bonne humeur, venez vous rejoindre tous les mardis, rendez-vous 13 heures 15 au Foyer de la Bartelle.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2016

Contacts : 06 87 11 74 86 – 06 11 66 24 24

DE FIL EN AIGUILLE

Nous nous réunissons, le deuxième et dernier lundi du mois.

Chacune amène son idée qui se réalise dans la couture, déco, tricot.

Un moment d'échange dans une bonne ambiance.

Contact : Colette PUECH 06 67 36 38 98

RUSTINES ET BUISSONS NOIRS

L'association est composée de 25 adhérents, passionnés de nature et de vélo, qui se retrouvent le dimanche matin, pour la pratique du VTT de façon ludique et conviviale.

Comme chaque année, nous avons participé à de très nombreuses randonnées VTT dans le TARN et ses départements limitrophes. Même si l'effectif n'était pas au complet pour l'une de nos deux sorties annuelles, le week-end dans le Larzac restera de très bonne facture autant d'un point de vue sportif que festif.

Chaque année (dernier week-end d'Août) nous organisons notre randonnée «LA JULIPODIENNE »
Comme toujours, 3 parcours VTT adultes étaient proposés aux participants ainsi qu'un parcours enfants encadré par les membres de l'association. Le succès a été au rendez- vous, puisque plus de 160 coureurs étaient au départ pour découvrir nos chemins et paysages cantonaux.
En n'en pas douter, la formule « ravitaillement Plancha » ainsi que la co-organisation avec le comité des fêtes, pour la partie restauration et randonnée pédestre, assurent un réel esprit de convivialité et familial.

Le bureau ainsi que l'ensemble des adhérents vous souhaitent une Bonne Année 2016.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! (contact Cédric Guiraud 06 75 72 96 68)

AMICALE DES CHASSEURS

L'amicale des chasseurs se compose toujours de 47 adhérents.

Le Ball Trap est devenu l'un des plus important de la région, avec même des tireurs venus des départements limitrophes. Plus de 150 planques d'entraînement et plus de 150 tireurs pour le concours. Nous avons servis 130 repas sur le site.

Une journée pêche à la truite avec un repas à midi a été organisée afin de récompenser tous les bénévoles qui travaillent au Ball Trap.

Cette journée était ouverte aux enfants et aux habitants de Saint Julien du Puy. Nous avons servi 80 repas.
Un grand merci à Messieurs Milhau qui ont acceptés que la pêcherie se fasse sur leur magnifique lac, ainsi qu'a Monsieur Barriac qui a mis son hangar à disposition pour servir les repas. Les deux manifestations seront renouvelées cette année.

Merci encore à tous les propriétaires
et à tous les bénévoles.

Tous nos vœux pour l'année 2016

Le bureau

COMITÉ DES FÊTES

« Tout au long de cette année 2015, nous vous avons proposé diverses manifestations lesquelles ont souvent trouvé un écho favorable et nous vous en remercions.

Pour l'année 2016, voici les dates à retenir :

- Le Samedi 11 juin 2016 : soirée dansante avec l'orchestre Bernard GACHES
- Le Dimanche 28 août 2016 : randonnée VTT – pédestre organisée conjointement par les associations « Rustines et Buissons noirs » et le club de randonnée
- Le Samedi 10 septembre 2016 : soirée Apéro plancha avec le groupe festif « Lé On O ra Essayé »

Nous remercions les nouveaux venus dans notre association et l'ensemble des membres pour leur implication. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager des moments de convivialité.

Nous tenons également à remercier tous les sponsors ainsi que la Mairie pour leur soutien.

Nous vous souhaitons une bonne année 2016
en espérant vous trouver nombreux lors de nos manifestations.

Le Comité des Fêtes

VIDE GRENIER

Le 20 Septembre 2015, a eu lieu le premier vide - grenier de Saint Julien du Puy.

Cette journée ensoleillée a été marquée par la présence d'une soixante d'exposants et d'artisans, ainsi que par une excellente convivialité et bien sûr le passage régulier de nombreux chineurs tout au long de la journée.

Un trés grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce vide - grenier et qui, sans leur motivation et implication, cette manifestation n'aurait pu aboutir.

Dans un esprit de partage, une partie des bénéfices réalisés a été versée à des associations de la commune (Randonnée, Ecole de foot, Gymnastique et Ecole).

Merci pour vos compliments et avons pris en compte vos remarques pour améliorer notre prochain vide - grenier.

Tous nos voeux pour l'année 2016.

L'équipe du vide grenier.

UN PEU D'HISTOIRE

Nom Occitan : Sant Julian del Puóg

Etymologie : Le nom vient de Saint-Julien (Julianus) martyr à Brioude vers 304.

L'abbé Thomas à écrit des articles sur Saint-Julien. Il y parle d'Artoul et de la découverte d'un trésor sur la commune.

Il y avait autrefois trois fêtes notives :
- celle de Saint-Salvy aux Martys
- celle de Saint-Julien
- celle de Sainte-Cécile-de-Lastourges(autrefois le monastère de Brieussel)

Le compoix de Saint Julien (XVIe S.)

En 2015, la commune compte 433 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793.
À partir du xxie siècle, les recensements réels des communes de moins de10 000 habitants ont lieu tous les cinq ans, contrairement aux autres communes qui ont une enquête par sondage chaque année.

EVOLUTION DE LA POPULATION								
1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
997	767	796	963	1 033	924	956	873	827
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
930	888	820	805	760	724	698	646	508
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
598	578	565	505	514	468	478	446	508
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2012
450	403	391	390	348	352	383	387	418

St-julien-du-puy a donc compté plus de 1000 habitants en 1831 !
St-julien-du-puy est la 18919ème au classement des communes de France ayant le plus d'habitants.

ETAT CIVIL

Aïna VAIR PIOVA, née le 11 février 2015,
félicitation à Maïwenn AUBRY et Florian VAIR PIORA

Adam LAPLANCHE BOISSONNADE, né le 29 avril 2015,
félicitation à Myriam BOISSONNADE et Julien LAPLANCHE

Tom FABRE, né le 9 juillet 2015,
félicitation à Alexandra et Cyril FABRE

Clémence LE GALLIC, née le 27 juillet 2015,
félicitation à Carole SALORT et Florent LE GALLIC

Monsieur VIALA Nicolas et Mme FAGUET Leslie,
le 12 septembre 2015

Monsieur MOYSAN Pierrick et Madame DAUZATS Charlaine,
le 26 septembre 2015

Monsieur Amédée SOMPAYRAC , le 14 janvier 2015, domicilié à « Riols »

Monsieur Marcel BOULOC, le 9 mars 2015, domicilié à Lavaur

Monsieur Georges BRUYERE, le 17 mars 2015, domicilié à « La Basse Cour »

Madame Elise BERNAT née COMBES, le 17 mars 2015, domiciliée à « Artoul »

Monsieur René VERGNES, le 16 mai 2015, domicilié à Lavaur

Monsieur Gilbert BARDY, le 26 mai 2015, domicilié à Graulhet

Madame Noélie BRUYERE, le 2 juin 2015, domiciliée à « La Basse Cour »

Madame Louisette ALBOUY, le 24 juin 2015, domiciliée à Castres

Monsieur Lounèse BONNEDAME, le 31 août 2015, domicilié à « La Pauquié »

Madame Reine GROS, le 3 novembre 2015, domiciliée à Albi

Monsieur Emmanuel POMPIGNAC, le 10 novembre 2015, domicilié à « La Vidalié »

Monsieur Norbert SOULOUMIAC, le 6 décembre 2015, domicilié à Réalmont

Votre Mairie
La Bartelle
81440 Saint Julien Du Puy

Tél/Fax : 05 63 42 00 18

Email : mairie@saintjuliendupuy.fr